




Les Clionautes

Les Clionautes > Clio-Festivals > Festival International de Géographie de Saint Dié > FIG 2024 > Le parc Alpi Marittime-Mercantour, un espace franco-italien de la conservation de la biodiversité.

Le parc Alpi Marittime-Mercantour, un espace franco-italien de la conservation de la biodiversité.

Hugo Mazzero

FIG 2024, vendredi 4 octobre , 10h15 – 11h - Tour de la liberté

 [Laurence Arnaud](#) | 7 Oct 2024 | [FIG 2024](#) | |



Hugo Mazzero est doctorant en Géographie et ATER à l'université de Picardie.

Situé dans les Alpes du Sud entre la France et l'Italie, le parc Alpi Marittime-Mercantour est promu comme le « premier véritable Parc européen ». Il constitue en effet un exemple intéressant de coopération environnementale transfrontalière en milieu de montagne.

Hugo Mazzero a commencé sa conférence par une approche générale et quelques définitions :

Les 2 approches géographiques à prendre en compte

Il faut prendre en compte deux approches en géographie concernant les parcs transfrontaliers :

- par la frontière (approche pluridisciplinaire) = cela entre dans le champs des border studies (forme, évolution, implication, représentations des frontières).
- Par la géographie environnementale : les politiques environnementales de conservation. La

conservation transfrontalière et les aires protégées deviennent alors un objet de recherche.

Les recherches du conférencier portent sur la comparaison de 2 parcs :

- le Grand Limpopo en Afrique du sud
- le Alpi Marittime-Mercantour dans les Alpes du sud.

Quelques éléments de cadrage :

Le parc Alpi Marittime-Mercantour est une aire protégée transfrontalière avec pour objectif de protéger la biodiversité (conservation).

Il existe des critiques par rapport à ces aires protégées et les parcs nationaux :

- historiquement = la conservation a souvent des origines impérialistes ou colonialistes (dans les pays des Sud mais aussi dans les Nord).
- Idéologiquement : opposition Nature/ Culture qui fait que les populations ont été expulsées de ces aires.
- économiquement : la conservation est le domaine de l'action publique qui suit des logiques économiques (néolibéralisme, financiarisation du vivant).
- géographiquement : on assiste à une reconfiguration des territoires sur lesquels sont implantés ces parcs (contrôle, domination).

Il existe de nombreuses formes d'aires protégées dans le monde. L'aire protégée transfrontalière est une de ces formes.

L'UICN (L'Union internationale pour la conservation de la nature) s'appuie sur cette définition de l'aire protégée: « Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées » (Dudley and Stolton, 2008). <https://uicn.fr/aires-protegees/les-categories-uicn-daires-protegees/>

Dans la pratique, l'aire du Parc Alpi Marittime-Mercantour est sur un chevauchement de frontières internationales. En général, ces parcs ou aires ont été créés en ayant comme objectif de renforcer la paix entre les pays.

Un peu d'histoire :

- le 1er parc transfrontalier a été imaginé en Europe : entre la Pologne et la Tchécoslovaquie en 1925 mais il reste à l'état de projet et ne sera mis en place qu'après la seconde guerre mondiale.
- 1930 : le Parc international de la paix Waterton-Glacier entre les USA et le Canada.

Au congrès de l'UICN en 2003 à Durban (Afrique du sud), l'union a affiché la volonté de développer les aires protégées transfrontalières. En 2007, il existe 227 aires.

Le parc Alpi Marittime-Mercantour, histoire et mise en œuvre

Les Alpes traversent de nombreux pays et les aires / parcs / espaces protégés sont nombreux.

Pourquoi ?

- les Alpes ont une position marginale et accidentée et il a été difficile de les aménager et de faire une mise en valeur économique. Cela a été plus facile d'appliquer une politique de protection.
- Cela fait partie aussi des politiques des pouvoirs centraux d'affirmer une présence nationale dans les territoires en marge, de les contrôler.

La question du tracé des frontières

- la frontière dite « naturelle » = ligne de crête. Mais cela est critiqué car cela a permis aux Etats de revendiquer des frontières de façon automatique et donc elles peuvent être remises en question.
- Le parc Alpi Marittime-Mercantour est une dyade entre la France et l'Italie. Cela entraîne une coopération entre deux aires protégées mais qui ont deux statuts différents : un parc national du côté français et un parc régional du côté italien et donc des réglementations et des moyens (financiers, moyens humains) différents. Le parc national français a beaucoup plus de moyens. La taille des deux espaces est aussi différentes : le parc national français = 1800 km² ; le parc régional italien = 279 km².

L'histoire de ces espaces

Il s'agit d'une réserve de chasse de Victor Emmanuel II instituée en 1859 sur les massifs du Mercantour et de l'Argentera.

En 1860, il y a un changement politique puisque le comté de Nice et le duché de Savoie reviennent à la France (Traité de Turin). Les frontières changent mais Victor Emmanuel demande à conserver un espace de chasse de Tende et la Brigue. A partir de 1900, Victor Emmanuel III y réintroduit les bouquetins.

1947 : lors du Traité de Paris, la France récupère les territoires alpins en totalité : 400 km² et la frontière est fixée à la ligne de crête.

C'est donc une frontière mouvante, un tracé récent. Il existe une culture transfrontalière très ancienne dans ces espaces.

A la fin des années 1970, on crée les parcs :

1979: Création du Parc national du Mercantour et de la Riserva del Bosco e dei Laghi di Palanfré.

1980: Création du Parco naturale dell'Argentera.

1987: Signature du jumelage des parcs du Mercantour et de l'Argentera. Démarrage des

premiers projets communs, dans les domaines de la communication, de la recherche, de la gestion du territoire et du développement durable.

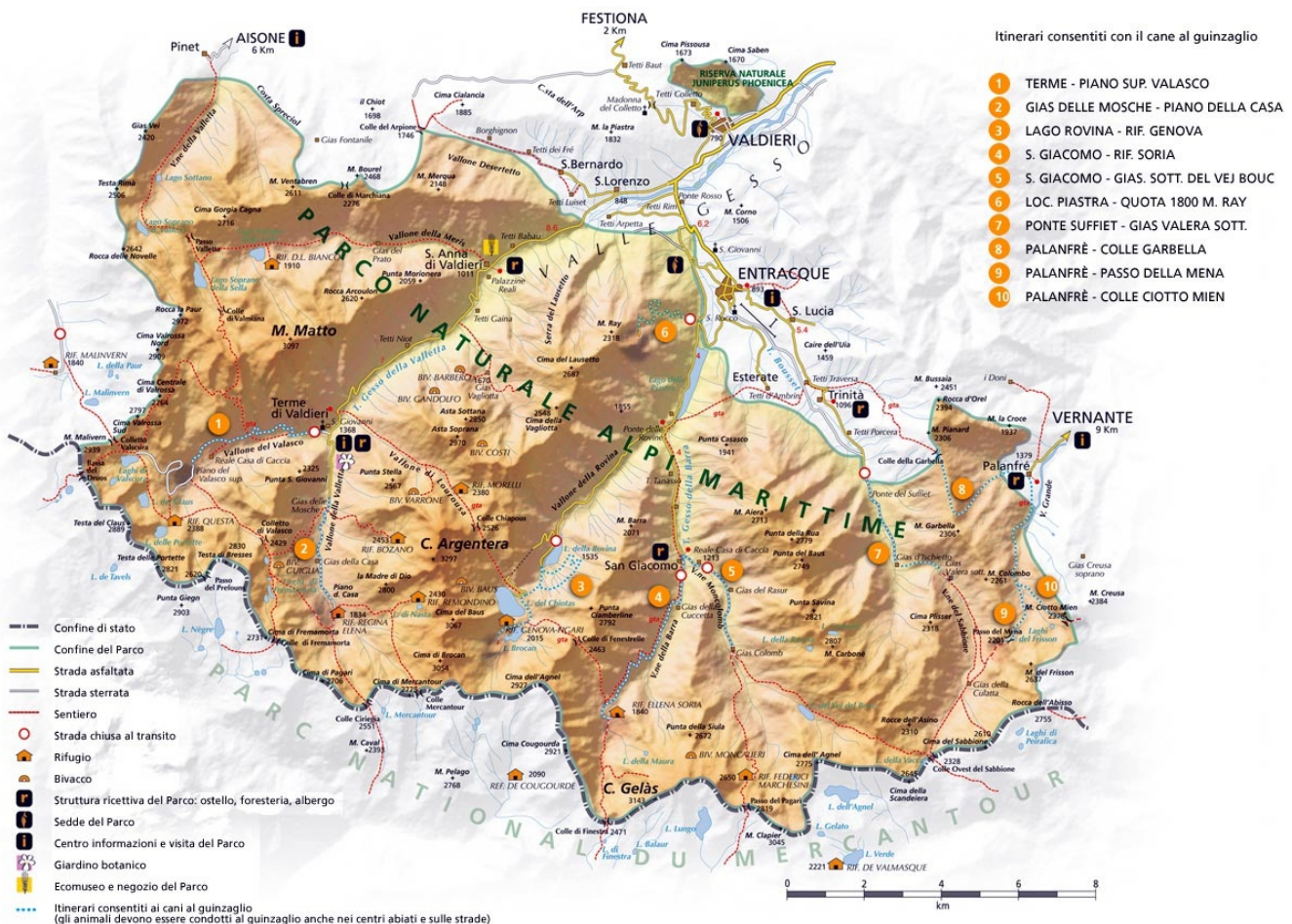
1993: Les parcs du Mercantour et de l'Argentera reçoivent conjointement le « Diplôme européen des espaces protégés » du Conseil de l'Europe. Premier lâcher de gypaètes dans le territoire Maritime-Mercantour.

1995: De l'union du Parc de l'Argentera et de la Riserva del Bosco e dei Laghi di Palanfré naît le Parco naturale delle Alpi Marittime

1998: Signature de la Charte de jumelage, dans laquelle les objectifs de coopération sont réaffirmés et intensifiés. Les deux espaces protégés obtiennent la deuxième confirmation du « Diplôme européen ».

2013: Création du **Groupe européen de coopération territoriale (GECT) Parc européen / Parco europeo Alpi Marittime Mercantour**. C'est la création du 1er parc naturel européen.

<https://fr.marittimemercantour.eu/>



Les financements

Le fonctionnement est possible grâce au financement de l'UE (programme INTERREG, financé par le FEDER).

Grâce aux financements a été fait, par exemple, un atlas transfrontalier du patrimoine culturel et naturel.

Actuellement, le parc profite du programme INTERREG 2021-2027 (7,75 milliards d'euros).

Le nom de ce programme de coopération interrégional est ALCOTRA : projet entre la France et l'Italie(5 départements français et 4 provinces italiennes).

Qu'est-ce que cet espace transfrontalier a changé pour les populations ? Comment vivent-elles cet espace ?

Dans leur quotidien, il y a peu de changement pour les populations. Beaucoup ne savent pas vraiment ce qu'est le parc transfrontalier (enquêtes menées il y a quelques années).

Mais on peut noter une attitude différente selon les activités :

- pour le tourisme :

Un marketing s'est développé autour de l'image du parc en mettant en valeur l'espace des frontières, le patrimoine alpin. Le Parc a développé et valorisé des itinéraires de randonnées transfrontalières. Création d'un site internet dédié. On valorise l'expérience de longer la frontière.

Actuellement, mise en valeur aussi du patrimoine militaire et développement de la mémoire de la contrebande (entre les pays dans l'histoire) et des anciennes routes du commerce. Par exemple : la route du sel (entre Ligurie/Piémont et France).

Développement de circuits moto.

- Pour le pastoralisme et le partage des terres :

il y a depuis longtemps une transhumance transfrontalière. Les éleveurs italiens louent les pâturages en France. Les Italiens élèvent des bovins et les Français des ovins. Tous se retrouvent dans les pâturages.

Actuellement : le problème du loup. C'est le point de crispation majeur sur cet espace car il y a de la prédation sur le bétail.


Un vaste projet européen est en train de se mettre en place : le « Life Wolfalpes EU » avec comme objectif d'améliorer la cohabitation loup/humains mais les relations restent très difficiles, surtout avec les éleveurs. <https://www.lifewolfalps.eu/fr/>

Conclusion

Dans le projet Life Wolfalpes, on cherche à développer de la médiation pastorale (emploi de personnes dédiées). Il faut travailler sur la cohabitation loup / pâturage mais aussi randonneurs / pôtous.

Le parc Alpi Marittime-Mercantour cherche à obtenir son inscription au patrimoine mondial de

l'humanité mais la demande a été rejeté en 2020. Il relance actuellement la demande.

 Laurence Arnaud | 7 Oct 2024 | FIG 2024 | |